



FOLIE AU CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON

Résidence de création pour une folie au potager-fruitier
APPEL À CANDIDATURES

Établissement public de coopération culturelle du château de La Roche-Guyon
1, rue de l'Audience
95780 La Roche-Guyon
01 34 79 74 42
www.chateaudelarocheguyon.fr

1. Présentation

Le Château de La Roche-Guyon est un Établissement Public de Coopération Culturelle situé au cœur du Vexin français, dans le département du Val d'Oise (95), à 1h15 de Paris.

Son domaine et son histoire offrent une expérience inédite du dialogue entre les époques - du Moyen Age à l'époque contemporaine -, et les domaines de connaissance - des arts aux sciences.

À la fois lieu de préservation du patrimoine et de création artistique, le Château de La Roche-Guyon, via son administration, est également un pôle culturel et touristique de premier plan, accueillant plus de 80 000 visiteurs par an.

Dans le cadre de sa programmation culturelle, l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon, lance un appel à candidatures pour une résidence adressée à des artistes, designers, architectes, paysagistes ou collectifs pluridisciplinaires désireux de proposer une œuvre *in situ*, en lien étroit avec le caractère historique, écologique et poétique du potager-fruitier du Château.

2. Folies au Château de La Roche-Guyon

Entre falaises de craie et méandres de la Seine, niché au cœur du Parc naturel régional du Vexin français, se trouve le potager-fruitier du Château de La Roche-Guyon. Pensé et construit au XVIII^e siècle, le potager-fruitier constitue un espace vivant à la croisée des patrimoines horticole, architectural et écologique. Labellisé Jardin Remarquable en 2011, il se démarque, notamment, pour l'intérêt culturel, esthétique, historique et botanique véhiculé à travers les savoir-faire partagés et poursuivis jusqu'à aujourd'hui.

L'année 2026 s'inscrit dans une dynamique de revalorisation du potager-fruitier, dans lequel le projet de création d'une « folie » doit être vue comme une invitation à redécouvrir le jardin autrement. Traditionnellement conçue comme une construction légère, ornementale et parfois fantasque, la folie est ici envisagée comme une intervention artistique ou architecturale capable de révéler le lieu, d'en proposer une lecture renouvelée, et d'enrichir l'expérience sensible des visiteurs.

Les artistes, designers, architectes sont conviés à imaginer une installation « architecturale » polyvalente qui puisse offrir un point de vue, un repère, un temps de pause, de contemplation ou de communion de la nature - mais aussi interroger notre rapport au jardin, au paysage, et aux récits qu'ils portent. En s'inspirant des différents points de vue (sur le Donjon médiéval et sur la Seine), les artistes sont invités à interroger, pour la réalisation de cette œuvre, le potager sous les divers préceptes mis en place par l'Établissement Public :

- La terre comme patrimoine
- Accueillir et encourager la biodiversité
- Transmettre et partager les savoirs du jardin

Le geste proposé doit à la fois être esthétique et créer la surprise dans son ADN propre, tout en servant de médiation pour le potager-fruitier. La folie peut être l'écrin pour des représentations artistiques (DJ, spectacle vivant) et se transformer en lieu de rencontre, de partage.

Les candidats doivent privilégier des matériaux durables, biosourcés, recyclés ou recyclables pour la construction. De même que l'installation doit être réversible, non invasive et respectueuse de l'environnement naturel et agricole du potager-fruitier.

3. Environnement d'exposition

Lieu : belvédère (voir dimensions en annexe)

Nature de l'œuvre : installation prévue pour une durée minimale de 5 ans

Contraintes : l'installation devra respecter les usages agricoles en cours dans le potager, ainsi que les prescriptions liées à la protection d'un site patrimonial, et intégrer (ou cacher) les sources électriques.

4. Lieu de résidence

Hébergement : studio, Château de La Roche-Guyon - 1, rue de l'Audience 95780 La Roche-Guyon (nombre de couchage : 5 personnes)

Atelier/espace de création à disposition : salle de classe de l'ancienne école maternelle (40 m²)

5. Calendrier et étapes de sélection

Date limite de candidature : 7 novembre 2025

1^{ère} commission & shortlist : 14 novembre 2025

Accueil des artistes shortlistés : du 24 au 28 novembre 2025

Rendu des dossiers d'intention : 5 janvier 2026

2^{ème} commission & annonce du lauréat : 9 janvier 2026

Résidence de création : entre mi-janvier et avril 2026

Inauguration : 1^{er} mai 2026

6. Jury

Un jury multidisciplinaire composé de professionnels reconnus pour leur expertise dans le milieu du design, de la scénographie et de l'architecture paysagère et leurs affinités avec le projet, les valeurs et les enjeux de la résidence sera réuni lors de la commission et de la sélection du lauréat.

7. Candidature

Dossier à fournir, comprenant :

- Prénom et nom en première page
- Curriculum Vitae avec coordonnées complètes
- Présentation de la démarche artistique
- Liens web vers éventuels documents multimédias

Pas de note d'intention demandée en première phase. Les artistes shortlistés recevront 1000 € pour la production du dossier d'intention.

Format et envoi :

PDF paysage, max 20 pages et 4 MO

Un seul document regroupant l'ensemble des éléments

Envoi uniquement par email : juliettemargale@chateaudelarocheguyon.fr

Les dossiers ne respectant pas ces consignes ne seront pas examinés.

8. Contact

Chargée du développement culturel

Juliette Margalé

juliettemargale@chateaudelarocheguyon.fr

01 30 94 48 48

9. Annexes

Histoire du Château de La Roche-Guyon

Plus de 1000 ans d'histoire contemple la vallée de la Seine depuis le donjon du château de La Roche Guyon. À une heure de Paris, entre Vétheuil et Giverny, non loin de la Normandie, le château de La Roche-Guyon étale son imposante silhouette des rives de la Seine au sommet de la colline.

Adossée depuis le Moyen Age à la falaise de craie, cette ancienne forteresse s'est métamorphosée au fil des siècles, confrontant avec élégance les styles architecturaux. Du donjon médiéval aux écuries du XVIII^e siècle, des premiers espaces troglodytiques au

potager expérimental des Lumières, des salons d'apparat aux casemates aménagées par Rommel, le château propose à ses visiteurs un étrange voyage dans le temps. L'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon a été créé le 19 décembre 2003 à l'initiative du Conseil général du Val d'Oise. Le château reste la propriété de la famille La Rochefoucauld, qui en a cédé la gestion à l'Établissement Public. Celui-ci gère la totalité du domaine du château, qui inclut le Potager-fruitier et le Parc anglais. Il a pour missions la sauvegarde, la restauration et l'entretien du site, son animation, la présentation d'une programmation culturelle riche - dans et hors les murs du Château, à destination de tous les publics - et la participation au développement du tourisme culturel sur le territoire.

Histoire du Potager-fruitier

Créé en 1697, réaménagé au début du XVIII^e en cohérence avec l'esprit des Lumières, le Potager-fruitier du château de La Roche Guyon perd après la Révolution son tracé « à la française ». Dès lors il fut exploité de manière très différente, et après la Première Guerre mondiale, il est géré par une famille de maraîchers indépendants, les Bertheaume, jusqu'au milieu des années 1950. Il est abandonné et tombe dans l'oubli pendant près d'un demi-siècle. En 2004, il est restitué dans son tracé de 1741. Ses 3,8 hectares font de lui le plus grand potager d'Île-de-France après le Potager du Roi de Versailles.

Le Potager-fruitier comprend 4 grands carrés composés chacun de 8 triangles, soit 32 parcelles autour desquelles sont cultivés 675 arbres fruitiers : poiriers, pommiers, pêchers, pruniers... ainsi que des plantes potagères et aromatiques. En 2011, le ministère de la Culture lui a attribué le label *Jardin remarquable* (un des 6 jardins remarquables du département).

Pour le plus grand bien de tous, l'utilisation de produits chimiques de synthèse a été totalement abandonnée sur l'ensemble du domaine à partir de 2007. Les méthodes de cultures 100% naturelles ont permis au potager d'obtenir en 2013 la certification AB (*Agriculture Biologique*) pour l'ensemble de sa production.

Son projet permet de retrouver la vocation première du Potager-fruitier expérimental, à savoir des tentatives d'acclimatation de plantes en provenance des Amériques comme la pomme de terre par exemple, tout en conjuguant patrimoine, écologie et enracinement social. Une ambition possible grâce au travail de jardiniers salariés du château, ainsi que d'une douzaine de salariés d'un chantier d'insertion porté par l'association ACR (*Agir Combattre Réunir*) - [EQUALIS](#).

Budget prévisionnel de la résidence (clés de répartition proposées) :

Honoraires de création, droit de cession & droit d'exposition : 8.000€ TTC

Frais de mission & per diem : 2.000€ TTC

Coût de production & de conception : 25.000€ TTC

Total : 35.000€ TTC

Plan du Potager-fruitier



A = 22,84 m

B = 8,70 m

C = 6,80 m

D = 6,46 m

E = 6,83 m

F = 8,68 m

